

# DENTISTES (CNP : 3113)



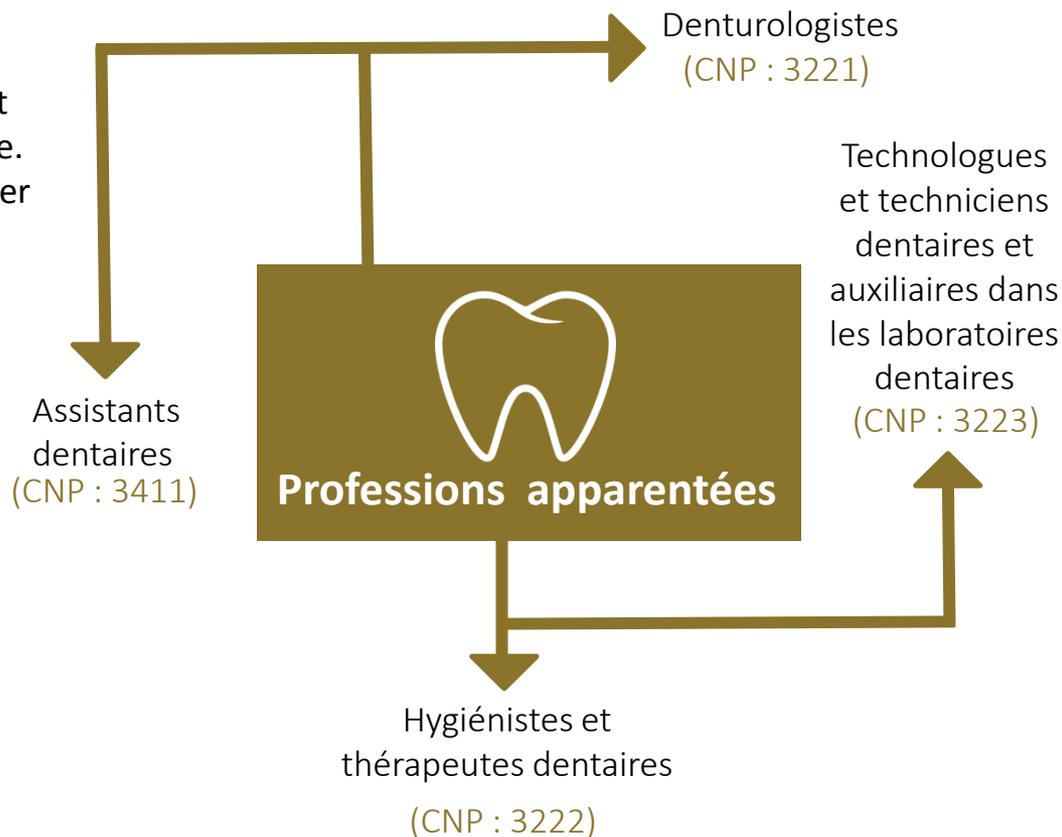
Les dentistes diagnostiquent, soignent, préviennent et contrôlent les maladies des dents et de la bouche. Ils travaillent en pratique privée ou peuvent travailler dans des centres hospitaliers, des cliniques, des centres de santé publique ou des universités.



Un **baccalauréat** en médecine dentaire sont exigés.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

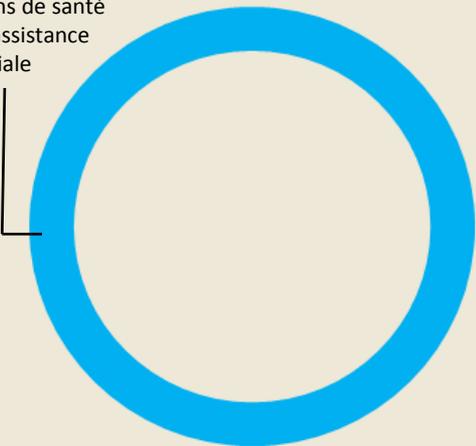


*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur

100 %

Soins de santé  
et assistance  
sociale



## Fonctions principales:

- examiner les dents, les gencives et les tissus adjacents pour diagnostiquer les maladies, les blessures et les caries et décider du traitement approprié;
- remettre en état, extraire et remplacer les dents malades ou cariées;
- pratiquer des chirurgies buccales et périodontales et faire d'autres traitements;
- nettoyer les dents et enseigner aux patients les pratiques d'hygiène dentaire;
- concevoir des pontiques et ajuster les prothèses dentaires et les appareils de maintien visant à corriger les malformations des dents et des mâchoires ou rédiger des devis descriptifs ou des prescriptions à l'intention des denturologistes et des techniciens dentaires.



## Exemples d'appellation d'emploi

Parodontiste

Pathologiste stomatologue

Prosthodontiste

117

Demande prévues  
2017-2026

109 918 \$

Revenu d'emploi  
annuel moyen



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.